



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

défense

Question écrite n° 56207

Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le rapport de la commission Belorgey remis au Gouvernement le 7 juin 2000 proposant des mesures pour améliorer la situation des personnes gravement malades. Il lui demande de lui préciser la suite qu'il envisage de réserver à la proposition tendant au renforcement des pouvoirs du médiateur alors que « l'expérience montre que certaines sociétés d'assurance refusent très souvent de suivre les avis du médiateur, notamment en assurance-emprunteur ».

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56207

Rubrique : Droits de l'homme et libertés publiques

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 janvier 2001, page 142